

**PROCES VERBAL
DE L'ELECTION
D'UN AUTRE MEMBRE DU BUREAU
Conseil communautaire du jeudi 23 avril 2026**

Le jeudi 23 avril 2026, à 18 heures, en application des articles L. 2121-7 et L. 2121-8 par renvoi de l'article L. 5211-2 du code général des collectivités territoriales et en vertu de la convocation du vendredi 17 avril 2026, les membres du Conseil communautaire de Grand Cognac se sont réunis en l'Auditorium de l'Hôtel d'agglomération de Grand Cognac – 6 rue de Valdepeñas à Cognac (16100), sous la présidence de Jérôme SOURISSEAU, président.

ÉTAIENT PRÉSENTS

Jean-Claude ANNONIER – Marie-Hélène AUBINEAU – Christine BAUDET – Morgan BERGER – Carmen BERNARD – Philippe BIROLLEAU – Lydie BLANC – Enrick BOIDRON – Patrice BOISSON – Séverine CAILLÉ – Florence CAMIN – Cyril CAMUS – Stéphane CHALUMEAU – Jean-Christophe COR – Stéphane CORNET – Deirdre DATCHARY – Fabien DELISLE – Brice DEZEMERIE – Sarah DROUET – Elisabeth DUMONT – Gaëlle FAGOT – Béatrice FERMON – François-Xavier FIGON – Christophe FORTIN – Martine FOUGÈRE – Patrick GATINAUD – Sylvie GAUTIER – Clément GENTY – Laurent GEORGES – Jean-Marc GIRARDEAU – Christel GOMBAUD – Géraldine GORDIEN – Dominique GRAVELLE – Bernard HANUS – Adrien HOFFMANN – Alain JANOT – Lilian JOUSSON – Mehdi KALAÏ – Lola KOZLOWSKA – Alain LA SOUDIÈRE – Jean-Marc LACOMBE – Patrick LAFARGE – Danièle LAMBERT DANÉY – Yannick LAURENT – Léa LAURICHESSE – Camille LEGAY – Sylvie LEGRAND – Jean-Louis LEVESQUE – Gladys MACOIN – Jean-Christophe MARCU – Éric MARQUET – Anne MARTRON – Patrick MERCERON – Jean-Luc MEUNIER – Sylvie MOCOEUR – Géraud MOURGERE – Stéphane NADAUD – Pierre NAU – Bruno NAUDIN-BERTHIER – Ludovic PASIERB – Pierre PEROT – Katie PERROIS – Fabien PETINIOT – Sébastien POLI – Fabrice RAYMOND – Benoist RENAUD – Jean-Robert RENOUX – Marie-Pierre REY-BOUREAU – Florent-José RODRIGUES – Christophe ROY – Jérôme ROYER – Nadège SKOLLER – Martine SOULON – Xavier TRIOUILIER – Marie-Jeanne VIAN – Mickaël VILLEGIER

EXCUSÉS AYANT DONNÉ POUVOIR

Nina COUTURIER (donnant pouvoir à Yannick LAURENT) – Didier GOIS (donnant pouvoir à Xavier TRIOUILIER) – Christian MEUNIER (donnant pouvoir à Jean-Luc MEUNIER) – Adrien PARISOT (donnant pouvoir à Stéphane CORNET) – Aurélie PINEAU (donnant pouvoir à Morgan BERGER) – Michel FOUGERE (donne son pouvoir à Marie-Jeanne VIAN)

SUPPLÉANTS

Sabrina BOUETARD, suppléante, remplace Cédric DUPUY, excusé – Isabelle TERMINET, suppléante, remplace Jean-Philippe ROY, excusé – Stéphane TURCHIARELLI, suppléant, remplace Marie DUBBERKÉ, excusée.

EXCUSÉS

Tarik EL CHERQUI – Virginie PAILLETTE

Élection d'un conseiller communautaire, autre membre du bureau

Sous la présidence de M. Jérôme SOURISSEAU, président du conseil communautaire, il a été adopté une délibération n°D2026-70 en date du 23 avril 2026 visant à modifier le nombre de conseillers communautaires autres membres du Bureau. Cette délibération porte le nombre de 41 à 42 autres membres, auquel s'ajoutent le président et les 15 vice-présidents, membres de droit.

La composition du Bureau est donc au total de 58 membres.

Conformément à la délibération précitée, le président invite le conseil communautaire à procéder à l'élection d'un autre membre du bureau supplémentaire.

Le président propose à l'assemblée :

- DE PROCEDER à l'élection d'un autre membre du bureau ;
- D'INSTALLER le conseiller communautaire autre membre du bureau élu.

Est candidate :

- o Mme Géraldine GORDIEN

Résultat du premier tour de scrutin

Le résultat des votes est le suivant :

Nombre de votants : 86

Vote blanc : 0

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 86

Majorité absolue : 44

Nom et prénom des candidats déclarés et non déclarés (dans l'ordre des résultats)	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
Géraldine GORDIEN	86	Quatre-vingt six

Mme Géraldine GORDIEN ayant obtenu la majorité absolue, est proclamée 42^{ème} conseillère communautaire, autre membre du bureau et est immédiatement installée.


5 – Observations et réclamations

6 – Clôture du procès-verbal

Le présent procès-verbal, dressé et clos, le 23 avril 2026, à 18 heures, 10 minutes

LES MEMBRES PRÉSENTS SIGNENT LE PROCES-VERBAL D'ELECTION

Le président,



GRAND COGNAC COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
GRAND COGNAC
Jérôme SOURISSEAU

Le secrétaire de séance



Patrick MERCERON

